

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT  
UNIVERSITE NAZI BONI



BURKINA FASO

01BP. 1091 Bobo-Dioulasso 01  
Tél. (226) 20 98 06 35 / Fax (226) 20 98  
25 77

Centre d'Excellence Africain en  
Innovations Biotechnologiques pour  
l'Élimination des Maladies à  
Transmission Vectorielle  
(CEA/ITECH-MTV)



Vide OFN°013 du 01-03-2021

**MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/02/06/80/2021/00003**

SUIVANT DEMANDE DE PROPOSITION N° 2020\_001/MESRSI/SG/UNB/P/CEA\_ITECH\_MTV/PRM DU 01 DECEMBRE  
2020 APRES L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2020\_001/MESRSI/SG/UNB/P/CEA\_ITECH\_MTV/PRM

**Objet :** réalisation des études architecturales et des études d'ingénierie et pour le suivi contrôle de la construction du complexe du CEA/ITECH-MTV au profit du Projet de Centre d'Excellence Africain en Innovations biotechnologiques pour l'élimination des maladies à transmission vectorielle (ITECH-MTV).

**Titulaire :** Groupement A.C CONCEPT / HARMONY / BETAT IC / ACET – BTP.IC Sarl et CET-BTP & SERVICES

**Montant :** *Cinquante-neuf millions cent cinquante-neuf mille trois cent (59 159 300) Francs CFA TTC*

**Délai d'exécution :** *Quarante-cinq jours (45) jours pour les études architecturales et des études d'ingénierie et cent quatre-vingt jours pour le suivi contrôle de la construction*

# **Financement : fonds IDA suivant accord de financement**

**numéro 6388-BF**

**MARCHÉ N° EPE-UNB/ CEA/ITECH-MTV /09/02/06/80/2021/00003**

Le présent marché : réalisation des études architecturales et des études d'ingénierie et pour le suivi contrôle de la construction du complexe du CEA ITECH MTV au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations biotechnologiques pour l'élimination des maladies à transmission vectorielle (ITECH-MTV)" est passé le [.....] du [.....] de [.....], entre, d'une part l'UNIVERSITE NAZI BONI/CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ELIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV) (ci-après désignée l'Autorité contractante) et, d'autre part, **le Groupement A.C CONCEPT / HARMONY / BETAT IC / ACET – BTP.IC Sarl et CET-BTP & SERVICES** (ci-après désigné le "Consultant").

## **ATTENDU QUE**

- (a) l'Autorité contractante a demandé au Consultant de fournir certaines prestations de services définies dans le présent Marché (ci-après intitulées les "Services ");
- (b) le Consultant, ayant démontré à l'Autorité contractante qu'il possède les compétences professionnelles requises, ainsi que les ressources techniques et en personnel, a convenu de fournir les Services conformément aux termes et conditions stipulés dans le présent Marché;
- (c) l'Autorité contractante ***l'UNIVERSITE NAZI BONI/CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ELIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV)*** a obtenu des fonds IDA suivant accord de financement numéro 6388-BF, afin de financer le ***CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ELIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV)***, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements pour la ***réalisation des études architecturales et des études d'ingénierie et pour le suivi contrôle de la construction du complexe du CEA/ITECH-MTV au profit du Projet de Centre d'Excellence Africain en Innovations biotechnologiques pour l'élimination des maladies à transmission vectorielle (ITECH-MTV)***.



**EN CONSEQUENCE, les Parties ont convenu de ce qui suit:**

1. Les documents suivants, qui sont joints au présent document, seront considérés comme faisant partie intégrante du présent Marché dans l'ordre de priorité ci-dessous :

- (a) les lettres de soumission des propositions technique et financière
- (b) les termes de référence
- (c) les conditions particulières du Marché
- (d) les conditions générales du Marché
- (e) les Annexes: [**Note:** Si une annexe n'est pas utilisée, indiquer la mention « Non utilisée » en regard du titre de l'Annexe en question sur la liste ci-jointe.]

Annexe A: Description des prestations \_\_\_\_\_ Non utilisée  
Annexe B: Obligations en matière de rapports \_\_\_\_\_ Non utilisée  
Annexe C: Personnel et Sous-traitants \_\_\_\_\_ Non utilisée  
Annexe D: Ventilation du Prix du Marché \_\_\_\_\_ Non utilisée  
Annexe E: Services et installations fournis par l'Autorité contractante  
\_\_\_\_\_ Non utilisée  
Annexe F : Formulaire de Garantie d'avance de démarrage \_\_\_\_\_ Non utilisée

2. Les droits et obligations réciproques de l'Autorité contractante et du Consultant sont ceux figurant au Marché; en particulier :

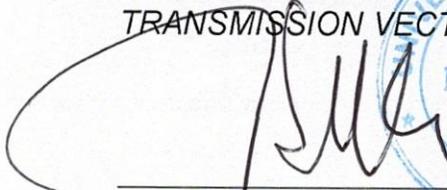
- (a) le Consultant fournira les Prestations conformément aux stipulations du Marché; et
- (b) l'Autorité contractante effectuera les paiements au Consultant conformément aux stipulations du Marché.



# MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/02/06/80/2021/00003

EN FOI DE QUOI, les Parties ont fait signer le présent Marché en leurs noms respectifs les jours et ans ci-dessus:

Pour l'**UNIVERSITE NAZI BONI/CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ELIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV)** et en son nom

  
Le Président  
03 MARS 2021  
**Pr Macaire S. OUEDRAOGO**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon  
Chevalier OIPA/CAMES

  
Le Directeur

Date :

18/01/2021

  
Le Directeur  
Administration des Finances



**ZONGO BILLY T. M. JOSITO**

**ENERGISTRE A LA RECETTE DES IMPOTS**  
Direction des Moyennes Entreprises du Centre - III  
N° 16/03/2021  
Bordereau n° 148/26  
Date 15/01/2021  
C. 1506.052  
MONTANCE 200.396,3 du 15/03/2021

Pour le Groupement et en son nom

15/01/2021

  
Le Professionnel du Bâtiment  
AC CONCEPT  
Le Directeur Général  
Le Professionnel du Bâtiment  
01 BP 5725 Ouagadougou 01 Tél: (+226) 25 41 19 97

Représenté par le Directeur de AC CONCEPT :

**OUEDRAOGO Constant Amour,**  
01 BP 5725 Ouagadougou 01, Tél : 25 41 19 97/ 70 10 17 33

**Séverin A. YONLI**  
Inspecteur des Impôts  
Date :

**CONDITIONS GENERALES DU MARCHE (SE REFERER AUX  
CONDITIONS GENERALES DE DEMANDE DE  
PROPOSITIONS POUR LES MARCHES DE PRESTATIONS  
INTELLECTUELLES REMUNERES AU FORFAIT)**

TELE ALAFI  
11, Boulevard de la République



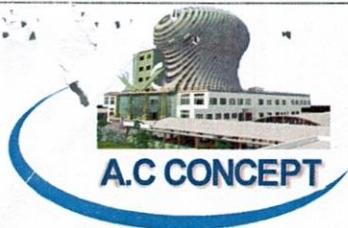
## CONDITIONS PARTICULIERES DU MARCHE



Numéro de la Clause CG	Modifications et compléments apportés aux clauses des dispositions générales du marché
1.4	<p>Autorité contractante : <i>l'UNIVERSITE NAZI BONI/CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ELIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV), représenté par son président</i></p> <p>A l'attention de : <b>Serge Eric Badjibié BAYALA</b>            Tel/E-mail/Fax : <b>20 98 06 35/78 87 02 07</b></p> <p>Groupement :</p> <p>A l'attention de : <b>OUEDRAOGO Constant Amour,</b>            Tel/E-mail/Fax Contactes : téléphoniques Mobile : <b>01 BP 5725 Ouagadougou 01, Tél : 25 41 19 97/ 70 10 17 33</b></p> <p>Adresse électronique du SPM : <b>serge_ericb@hotmail.com</b></p>
[1.6]	Le Mandataire du groupement est A C CONCEPT
1.7	<p>Les Représentants habilités sont :</p> <p>Pour l'Autorité contractante : <b>Pr MACAIRE S. OUEDRAOGO</b>            Pour le Groupement : <b>OUEDRAOGO Constant Amour,</b></p>
1.8	<i>[Lorsque le Marché est exempté de certains impôts, droits ou taxes, il conviendra de l'indiquer précisément ici, sinon ne pas modifier les CG]</i>
2.3	<p>Les Délais d'exécution seront :</p> <p><i>Quarante-cinq jours (45) jours pour les études architecturales et des études d'ingénierie à compter des dates indiquée dans les ordres de service de commencer les prestations</i></p> <p><i>pour le suivi contrôle de la construction le délai sera déterminé après les études</i></p> <p>(Commencement et fin des Prestations)</p>
3.4	Les risques et montants couverts par les assurances sont les suivants:
[5.1]	<i>sans objet."</i>
6.1	La pénalité journalière pour retard dans l'exécution des prestations est fixée à : <i>[de 1/2000<sup>ème</sup> du montant hors taxe de la partie du marché exécutée en retard par jour calendaire de retard]</i>

6.2	Le montant est de : <b><i>Cinquante-neuf millions cent cinquante-neuf mille trois cent (59 159 300) Francs CFA TTC</i></b>
6.4 (a)	<p>Le compte bancaire est: Code Pays : BF51 ; Code banque BF083 ; Code guichet 00001; Numéro de compte 170660425001 ; Clé RIB 92 ; ouvert dans les livres de ECOBANK au nom de A C CONCEPT</p> <p>Les paiements seront effectués sur la base du calendrier ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Vingt (20) pour cent du Montant du Marché seront versés à la date du commencement des prestations sur présentation d'une garantie bancaire d'un même montant.</li> <li>b) Trente (30) pour cent du Montant du Marché seront versés au moment de la soumission du projet de rapport final des études architecturales et des études d'ingénierie</li> <li>c) Vingt (20) pour cent du Montant du Marché seront versés lors de l'approbation du rapport final des études architecturales et des études d'ingénierie</li> <li>d) . Dix (10) pour cent du Montant du Marché seront versés au moment de l'assistance au recrutement des entreprises pour la construction du complexe.</li> <li>e) Vingt (20) pour cent du Montant du Marché seront versés au moment de la soumission du projet de rapport attestant que le niveau d'évolution du chantier de construction est a cinquante pour cent au moins.</li> <li>f) Vingt (20) pour cent du Montant du Marché seront versés lors de l'approbation du rapport final d'exécution des travaux</li> <li>g) La garantie bancaire sera libérée lorsque le montant total des paiements atteint quatre-vingt (80) pour cent du montant du marché</li> </ul>
6.5	<p>Le taux d'intérêt moratoire des paiements dus au consultant par l'autorité contractante est : taux légal de la BCEAO + 1 point</p> <p><i>(conformément aux dispositions de l'article 173 du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public;)</i></p>
8.2	<p>«La Clause 8.2.2 des CG est modifiée et remplacée par : Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis à l'arbitrage dans les conditions par l'acte Uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage.</p>





Conception – Etudes – Expertise en Génie Civil  
Suivi & Contrôle des Travaux de Construction

01 BP 5725 Ouagadougou 01 – E-mail: ac.acconcept@gmail.com – Tél.: +226 25 41 19 97 – 78 12 49 01 - 71 91 91 11

Agrément technique : Arrêté N°2013-0040/MHU/SG/DEP

Ouagadougou, le 12 Janvier 2021

ETUDES ARCHITECTURALES, D'INGENIERIE ET DE SUIVI CONTROLE  
POUR LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE DU CEA/ITECH-MTV

Maitre d'œuvre : GROUPEMENT AC CONCEPT/ HARMONY/ BETAT-IC/ ACET-BTP & CET BTP SERVICES

Doit : UNIVERSITE NAZI BONI

Délai d'exécution : Quarante-cinq (45) jours pour les études et cent quatre-vingt (180) jours pour le suivi contrôle

FACTURE PROFORMA N° 001/01-2021 DG – ETUDE ARCHITECTURALES ET DINGENIERIE

NATURE DES PRESTATIONS ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES (60%)		
N°	Etude architecturale	Intervenants
1	Reconnaissance du site et état des lieux	Ingénieur Civil/Architecte
2	Recherche en qualité technique, esthétique et environnementale	Architecte
3	Esquisses d'Aménagement	Architecte
4	Plan d'implantation, plan de plomberie et détails d'assainissement, plans d'électricité	Architecte
5	Plans de cotation, Coupes, Façades, plans de menuiserie et revêtement de tous les niveaux, plan de toiture, vues en 3 D	Architecte
6	Rédaction du devis estimatif et du devis descriptif	Architecte
N°	Etude d'ingénierie	Intervenants
1	Plans de fondation et de coffrages de la structure du bâtiment	Ingénieur civil
2	Note de calcul de la structure du bâtiment	Ingénieur civil
3	Détails d'exécutions : semelles, poteaux, longrines, poutres, chéneaux, escalier, nervures, dalles...	Ingénieur civil
4	Détails de structure/ éléments de façade et décoratifs	Ingénieur civil
SUIVI CONTROLE ET COORDINATION GENERALE DES TRAVAUX		
N°	Prestations à effectuer	Intervenant
1	Direction des travaux /visite et réunions hebdomadaires de chantier et contrôle à pied d'œuvre	Architecte- Ingénieur Génie Civil -Ingénieur Energie- techniciens supérieurs
Montant des prestations (FCFA)		40%
<b>MONTANT TOTAL DES PRESTATIONS HORS TVA</b>		<b>50 135 000F CFA</b>
<b>TVA (18%)</b>		<b>9 024 300 F CFA</b>
<b>MONTANT TTC</b>		<b>59 159 300 F CFA</b>

Arrêtée la présente facture proforma à la somme de : Cinquante-neuf millions cent cinquante-neuf mille trois cent francs (59 159 300) F CFA TTC.



*Constant Ouedraogo*

Constant OUEDRAOGO  
Ingénieur Structure/Génie Civil  
Chef de file du Groupement



## ATTESTATION DE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

### COORDONNÉES BANCAIRES

**Intitulé de compte : A C CONCEPT**

Code Pays	Code Banque	Code Guichet	Numéro Compte	Clé RIB
BF51	BF083	00001	170660425001	92

**Code IBAN:** BF51BF0830000117066042500192

**Numéro de compte interne:** 170660425001

**Code SWIFT:** ECOCBFBF

### NOM ET ADRESSE DE LA BANQUE

ECOBANK BURKINA FASO

49, rue de l'hotel de ville

01 BP 145 Ouagadougou 01

Tel : (226) 25 33 33 33 / 25 49 64 00

Fax : (226) 25 31 89 81

Email : ecobankbf@ecobank.com

GISTRE A LA RECEPTE  
 des Moyennes Entreprises  
 Foto  
 Case

### NOS CORRESPONDANTS

Banque	Numéro de compte ou IBAN	Code SWIFT	Devise
CITIBANK	8364508	CITI GB2L	GBP
CITIBANK	11340875	CITI GB2L	EURO
CITIBANK N.A	36126115	CITI US 33	USD
COMMERZBANK AG	1100686642	COBADEFF	JPY
COMMERZBANK AG	400873274500EUR	COBADEFF	EURO
DZ BANK AG DEUTSCHE	DE28500604000000064717	GENO DEFF	EURO
ECOBANK GABON	989233406346801	ECOCGALI	XAF
FIMBANK	MT72FIMB3301900060392VSTRSAR010	FIMB MT M3	SAR
NATIXIS BANK	FR7630007000110009850001004	NATXFRPP	EURO
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	0000-686642	BHFB DEFF	EURO
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	1200686642	BHFB DEFF	CHF
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	FR76300070001100098500010004	BHFB DEFF	AUD
ROYAL BANK OF CANADA	0-95912251155	ROYC CA T2	CAD
STANDARD BANK OF SOUTH AFRICA	7115349	SBZA ZAJJ	ZAR
UBS SWITZERLAND AG	0-2300000081236050000T	UBSW CH ZH80A	CHF
UNICREDIT S.P.A	9952702	UNCR ITMM	EURO

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

 Ecobank Burkina Faso | Le 05/01/2021 à 12:59:13 | ameda



SECRETARIAT GENERAL

Unité - Progrès - Justice

UNIVERSITE Nazi BONI (UNB)  
Tél : 20 98 06 35/Fax : 20 98 25 77  
Site web : www.univ-bobo.bf

Bobo-Dioulasso, le

CEA

**MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/02/06/80/2021/00003**

SUIVANT DEMANDE DE PROPOSITION N° 2020\_001/MESRSI/SG/UNB/P/CEA\_ITECH\_MTV/PRM DU 01  
DECEMBRE 2020 APRES L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°  
2020\_001/MESRSI/SG/UNB/P/CEA\_ITECH\_MTV/PRM

**Objet** : Réalisation des études architecturales et des études d'ingénierie et pour le suivi contrôle de la construction du complexe du CEA/ITECH-MTV au profit du Projet de Centre d'Excellence Africain en Innovations biotechnologiques pour l'élimination des maladies à transmission vectorielle (ITECH-MTV).

**Titulaire** : **Groupement A.C CONCEPT / HARMONY / BEATATIC / ACET – BTP.IC Sarl et CET-BTP & SERVICES**

**Montant** : Cinquante-neuf millions cent cinquante-neuf mille trois cent (59 159 300) Francs CFA TTC.

**Délai d'exécution** : Quarante-cinq(45) jours

**Financement** : Budget CEA/ITECH-MTV/UNB.

**ORDRE DE SERVICE 2021/003/MESRSI/SG/UNB/DAF**

Par le présent ordre de service, le prestataire est invité à prendre connaissance de ce qui suit :

- 1- Recevoir six (06) originaux du contrat sus cité, réaliser les formalités d'enregistrement et de timbre et retourner à la Direction de l'Administration et des Finances, trois (03) originaux du contrat dûment enregistrés et timbrés accompagnés de la fiche de décompte fiscal.
- 2- La date du 05 MARS 2021 est retenue comme date de démarrage des prestations relatives au contrat ci-dessus mentionné.
- 3- Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours
- 4- La date du 19 AVRIL 2021 est retenue comme date de fin d'exécution.
- 5- Le présent ordre de service, certifié conforme à la minute sous le numéro ci-dessus sera notifié à l'attributaire par M. Billy T. M. J. ZONGO, Directeur de l'Administration et des Finances de l'UNB.



Le Président,

**Pr Macaire S. OUEDRAOGO**

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques  
Chevalier de l'OIPA/CAMES  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

**NOTIFICATION**

Le 04 MARS 2021, je soussigné Billy T. M. J. ZONGO, déclare m'être rendu au siège de Groupement A.C CONCEPT / HARMONY / BEATATIC / ACET – BTP.IC Sarl et CET-BTP & SERVICES, et avoir remis à son Directeur ou à son mandataire la copie conforme du présent Ordre de Service.

Le DAF de l'UNB,

**Billy T. M. J. ZONGO**



Le Titulaire



**OUEDRAOGO Constant Amour**

**EN CONSEQUENCE, les Parties ont convenu de ce qui suit:**

1. Les documents suivants, qui sont joints au présent document, seront considérés comme faisant partie intégrante du présent Marché dans l'ordre de priorité ci-dessous :

- (a) les lettres de soumission des propositions technique et financière
- (b) les termes de référence
- (c) les conditions particulières du Marché
- (d) les conditions générales du Marché
- (e) les Annexes: [**Note:** Si une annexe n'est pas utilisée, indiquer la mention « Non utilisée » en regard du titre de l'Annexe en question sur la liste ci-jointe.]

Annexe A: Description des prestations \_\_\_\_\_ Non utilisée  
Annexe B: Obligations en matière de rapports \_\_\_\_\_ Non utilisée  
Annexe C: Personnel et Sous-traitants \_\_\_\_\_ Non utilisée  
Annexe D: Ventilation du Prix du Marché \_\_\_\_\_ Non utilisée  
Annexe E: Services et installations fournis par l'Autorité contractante  
\_\_\_\_\_ Non utilisée  
Annexe F : Formulaire de Garantie d'avance de démarrage \_\_\_\_\_ Non utilisée

2. Les droits et obligations réciproques de l'Autorité contractante et du Consultant sont ceux figurant au Marché; en particulier :

- (a) le Consultant fournira les Prestations conformément aux stipulations du Marché; et
- (b) l'Autorité contractante effectuera les paiements au Consultant conformément aux stipulations du Marché.



# MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/02/06/80/2021/00003

EN FOI DE QUOI, les Parties ont fait signer le présent Marché en leurs noms respectifs les jours et ans ci-dessus:

Pour l'**UNIVERSITE NAZI BONI/CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ELIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV)** et en son nom

  
Le Président  
03 MARS 2021  
**Pr Macaire S. OUEDRAOGO**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon  
Chevalier OIPA/CAMES

  
Le Directeur

Date :

18/01/2021

  
Le Directeur  
Administration des Finances



**ZONGO BILLY T. M. JOSITO**

**ENERGISTRE A LA RECETTE DES IMPOTS**  
Direction des Moyennes Entreprises du Centre - III  
N° 16/03/2021  
Bordereau n° 148/26  
Date 15/01/2021  
C. 1506.052  
MONTANT: 200.396,3 du 15/03/2021

Pour le Groupement et en son nom

15/01/2021

  
Le Professionnel du Bâtiment  
AC CONCEPT  
Le Directeur Général  
Le Professionnel du Bâtiment  
01 BP 5725 Ouagadougou 01 Tél: (+226) 25 41 19 97

Représenté par le Directeur de AC CONCEPT :

**OUEDRAOGO Constant Amour,**

01 BP 5725 Ouagadougou 01, Tél : 25 41 19 97/ 70 10 17 33

**Séverin A. YONLI**  
Inspecteur des Impôts  
Date :

**CONDITIONS GENERALES DU MARCHE (SE REFERER AUX  
CONDITIONS GENERALES DE DEMANDE DE  
PROPOSITIONS POUR LES MARCHES DE PRESTATIONS  
INTELLECTUELLES REMUNERES AU FORFAIT)**

TELEALPH  
Les M... ..



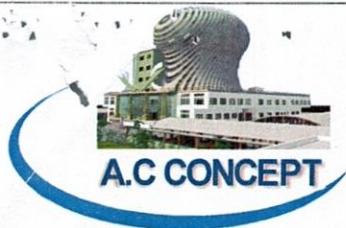
## CONDITIONS PARTICULIERES DU MARCHE



Numéro de la Clause CG	Modifications et compléments apportés aux clauses des dispositions générales du marché
1.4	<p>Autorité contractante : <i>l'UNIVERSITE NAZI BONI/CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE EN INNOVATIONS BIOTECHNOLOGIQUES POUR L'ELIMINATION DES MALADIES A TRANSMISSION VECTORIELLE (CEA/ITECH-MTV), représenté par son président</i></p> <p>A l'attention de : <b>Serge Eric Badjibié BAYALA</b>            Tel/E-mail/Fax : <b>20 98 06 35/78 87 02 07</b></p> <p>Groupement :</p> <p>A l'attention de : <b>OUEDRAOGO Constant Amour,</b>            Tel/E-mail/Fax Contactes : téléphoniques Mobile : <b>01 BP 5725 Ouagadougou 01, Tél : 25 41 19 97/ 70 10 17 33</b></p> <p>Adresse électronique du SPM : <b>serge_ericb@hotmail.com</b></p>
[1.6]	Le Mandataire du groupement est A C CONCEPT
1.7	<p>Les Représentants habilités sont :</p> <p>Pour l'Autorité contractante : <b>Pr MACAIRE S. OUEDRAOGO</b>            Pour le Groupement : <b>OUEDRAOGO Constant Amour,</b></p>
1.8	<i>[Lorsque le Marché est exempté de certains impôts, droits ou taxes, il conviendra de l'indiquer précisément ici, sinon ne pas modifier les CG]</i>
2.3	<p>Les Délais d'exécution seront :</p> <p><i>Quarante-cinq jours (45) jours pour les études architecturales et des études d'ingénierie à compter des dates indiquée dans les ordres de service de commencer les prestations</i></p> <p><i>pour le suivi contrôle de la construction le délai sera déterminé après les études</i></p> <p>(Commencement et fin des Prestations)</p>
3.4	Les risques et montants couverts par les assurances sont les suivants:
[5.1]	<i>sans objet."</i>
6.1	La pénalité journalière pour retard dans l'exécution des prestations est fixée à : <i>[de 1/2000<sup>ème</sup> du montant hors taxe de la partie du marché exécutée en retard par jour calendaire de retard]</i>

6.2	Le montant est de : <b><i>Cinquante-neuf millions cent cinquante-neuf mille trois cent (59 159 300) Francs CFA TTC</i></b>
6.4 (a)	<p>Le compte bancaire est: Code Pays : BF51 ; Code banque BF083 ; Code guichet 00001; Numéro de compte 170660425001 ; Clé RIB 92 ; ouvert dans les livres de ECOBANK au nom de A C CONCEPT</p> <p>Les paiements seront effectués sur la base du calendrier ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Vingt (20) pour cent du Montant du Marché seront versés à la date du commencement des prestations sur présentation d'une garantie bancaire d'un même montant.</li> <li>b) Trente (30) pour cent du Montant du Marché seront versés au moment de la soumission du projet de rapport final des études architecturales et des études d'ingénierie</li> <li>c) Vingt (20) pour cent du Montant du Marché seront versés lors de l'approbation du rapport final des études architecturales et des études d'ingénierie</li> <li>d) . Dix (10) pour cent du Montant du Marché seront versés au moment de l'assistance au recrutement des entreprises pour la construction du complexe.</li> <li>e) Vingt (20) pour cent du Montant du Marché seront versés au moment de la soumission du projet de rapport attestant que le niveau d'évolution du chantier de construction est a cinquante pour cent au moins.</li> <li>f) Vingt (20) pour cent du Montant du Marché seront versés lors de l'approbation du rapport final d'exécution des travaux</li> <li>g) La garantie bancaire sera libérée lorsque le montant total des paiements atteint quatre-vingt (80) pour cent du montant du marché</li> </ul>
6.5	<p>Le taux d'intérêt moratoire des paiements dus au consultant par l'autorité contractante est : taux légal de la BCEAO + 1 point</p> <p><i>(conformément aux dispositions de l'article 173 du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public;)</i></p>
8.2	<p>«La Clause 8.2.2 des CG est modifiée et remplacée par : Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis à l'arbitrage dans les conditions par l'acte Uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage.</p>





Conception – Etudes – Expertise en Génie Civil  
Suivi & Contrôle des Travaux de Construction

01 BP 5725 Ouagadougou 01 – E-mail: ac.acconcept@gmail.com – Tél.: +226 25 41 19 97 – 78 12 49 01 - 71 91 91 11

Agrément technique : Arrêté N°2013-0040/MHU/SG/DEP

Ouagadougou, le 12 Janvier 2021

ETUDES ARCHITECTURALES, D'INGENIERIE ET DE SUIVI CONTROLE  
POUR LA CONSTRUCTION DU COMPLEXE DU CEA/ITECH-MTV

Maitre d'œuvre : GROUPEMENT AC CONCEPT/ HARMONY/ BETAT-IC/ ACET-BTP & CET BTP SERVICES

Doit : UNIVERSITE NAZI BONI

Délai d'exécution : Quarante-cinq (45) jours pour les études et cent quatre-vingt (180) jours pour le suivi contrôle

FACTURE PROFORMA N° 001/01-2021 DG – ETUDE ARCHITECTURALES ET DINGENIERIE

NATURE DES PRESTATIONS ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES (60%)		
N°	Etude architecturale	Intervenants
1	Reconnaissance du site et état des lieux	Ingénieur Civil/Architecte
2	Recherche en qualité technique, esthétique et environnementale	Architecte
3	Esquisses d'Aménagement	Architecte
4	Plan d'implantation, plan de plomberie et détails d'assainissement, plans d'électricité	Architecte
5	Plans de cotation, Coupes, Façades, plans de menuiserie et revêtement de tous les niveaux, plan de toiture, vues en 3 D	Architecte
6	Rédaction du devis estimatif et du devis descriptif	Architecte
N°	Etude d'ingénierie	Intervenants
1	Plans de fondation et de coffrages de la structure du bâtiment	Ingénieur civil
2	Note de calcul de la structure du bâtiment	Ingénieur civil
3	Détails d'exécutions : semelles, poteaux, longrines, poutres, chéneaux, escalier, nervures, dalles...	Ingénieur civil
4	Détails de structure/ éléments de façade et décoratifs	Ingénieur civil
SUIVI CONTROLE ET COORDINATION GENERALE DES TRAVAUX		
N°	Prestations à effectuer	Intervenant
1	Direction des travaux /visite et réunions hebdomadaires de chantier et contrôle à pied d'œuvre	Architecte- Ingénieur Génie Civil -Ingénieur Energie- techniciens supérieurs
Montant des prestations (FCFA)		40%
<b>MONTANT TOTAL DES PRESTATIONS HORS TVA</b>		<b>50 135 000F CFA</b>
<b>TVA (18%)</b>		<b>9 024 300 F CFA</b>
<b>MONTANT TTC</b>		<b>59 159 300 F CFA</b>

Arrêtée la présente facture proforma à la somme de : Cinquante-neuf millions cent cinquante-neuf mille trois cent francs (59 159 300) F CFA TTC.



*Constant Ouedraogo*

Constant OUEDRAOGO  
Ingénieur Structure/Génie Civil  
Chef de file du Groupement



## ATTESTATION DE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

### COORDONNEES BANCAIRES

**Intitulé de compte : A C CONCEPT**

Code Pays	Code Banque	Code Guichet	Numéro Compte	Clé RIB
BF51	BF083	00001	170660425001	92

**Code IBAN:** BF51BF0830000117066042500192

**Numéro de compte interne:** 170660425001

**Code SWIFT:** ECOCBFBF

### NOM ET ADRESSE DE LA BANQUE

ECOBANK BURKINA FASO

49, rue de l'hotel de ville

01 BP 145 Ouagadougou 01

Tel : (226) 25 33 33 33 / 25 49 64 00

Fax : (226) 25 31 89 81

Email : ecobankbf@ecobank.com

GISTRE A LA RECEPTE  
 des Moyennes Entreprises  
 Foto  
 Case

### NOS CORRESPONDANTS

Banque	Numéro de compte ou IBAN	Code SWIFT	Devise
CITIBANK	8364508	CITI GB2L	GBP
CITIBANK	11340875	CITI GB2L	EURO
CITIBANK N.A	36126115	CITI US 33	USD
COMMERZBANK AG	1100686642	COBADEFF	JPY
COMMERZBANK AG	400873274500EUR	COBADEFF	EURO
DZ BANK AG DEUTSCHE	DE28500604000000064717	GENO DEFF	EURO
ECOBANK GABON	989233406346801	ECOCGALI	XAF
FIMBANK	MT72FIMB3301900060392VSTRSAR010	FIMB MT M3	SAR
NATIXIS BANK	FR7630007000110009850001004	NATXFRPP	EURO
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	0000-686642	BHFB DEFF	EURO
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	1200686642	BHFB DEFF	CHF
ODDO BHF AKTIENGESELLSCHAFT	FR76300070001100098500010004	BHFB DEFF	AUD
ROYAL BANK OF CANADA	0-95912251155	ROYC CA T2	CAD
STANDARD BANK OF SOUTH AFRICA	7115349	SBZA ZAJJ	ZAR
UBS SWITZERLAND AG	0-2300000081236050000T	UBSW CH ZH80A	CHF
UNICREDIT S.P.A	9952702	UNCR ITMM	EURO

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

 Ecobank Burkina Faso | Le 05/01/2021 à 12:59:13 | ameda



SECRETARIAT GENERAL

Unité - Progrès - Justice

UNIVERSITE Nazi BONI (UNB)  
Tél : 20 98 06 35/Fax : 20 98 25 77  
Site web : www.univ-bobo.bf

Bobo-Dioulasso, le

CEA

**MARCHÉ N° EPE-UNB-CEA/09/02/06/80/2021/00003**

SUIVANT DEMANDE DE PROPOSITION N° 2020\_001/MESRSI/SG/UNB/P/CEA\_ITECH\_MTV/PRM DU 01  
DECEMBRE 2020 APRES L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°  
2020\_001/MESRSI/SG/UNB/P/CEA\_ITECH\_MTV/PRM

**Objet** : Réalisation des études architecturales et des études d'ingénierie et pour le suivi contrôle de la construction du complexe du CEA/ITECH-MTV au profit du Projet de Centre d'Excellence Africain en Innovations biotechnologiques pour l'élimination des maladies à transmission vectorielle (ITECH-MTV).

**Titulaire** : **Groupement A.C CONCEPT / HARMONY / BEATATIC / ACET – BTP.IC Sarl et CET-BTP & SERVICES**

**Montant** : Cinquante-neuf millions cent cinquante-neuf mille trois cent (59 159 300) Francs CFA TTC.

**Délai d'exécution** : Quarante-cinq(45) jours

**Financement** : Budget CEA/ITECH-MTV/UNB.

**ORDRE DE SERVICE 2021/003/MESRSI/SG/UNB/DAF**

Par le présent ordre de service, le prestataire est invité à prendre connaissance de ce qui suit :

- 1- Recevoir six (06) originaux du contrat sus cité, réaliser les formalités d'enregistrement et de timbre et retourner à la Direction de l'Administration et des Finances, trois (03) originaux du contrat dûment enregistrés et timbrés accompagnés de la fiche de décompte fiscal.
- 2- La date du 05 MARS 2021 est retenue comme date de démarrage des prestations relatives au contrat ci-dessus mentionné.
- 3- Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours
- 4- La date du 19 AVRIL 2021 est retenue comme date de fin d'exécution.
- 5- Le présent ordre de service, certifié conforme à la minute sous le numéro ci-dessus sera notifié à l'attributaire par M. Billy T. M. J. ZONGO, Directeur de l'Administration et des Finances de l'UNB.



Le Président,  
**Pr Macaire S. OUEDRAOGO**  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques  
Chevalier de l'OIPA/CAMES  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

**NOTIFICATION**

Le 04 MARS 2021, je soussigné Billy T. M. J. ZONGO, déclare m'être rendu au siège de Groupement A.C CONCEPT / HARMONY / BEATATIC / ACET – BTP.IC Sarl et CET-BTP & SERVICES, et avoir remis à son Directeur ou à son mandataire la copie conforme du présent Ordre de Service.

Le DAF de l'UNB,

**Billy T. M. J. ZONGO**  
Le Directeur  
Direction de l'Administration et des Finances

**OUEDRAOGO Constant Amour**  
Le Titulaire  
AC CONCEPT  
Le Professionnel du Bâtiment  
Le Directeur Général  
01 BP 5125 Ouagadougou 01 Tel: 2541 19 07